



Pour défendre leurs moyens et leurs missions, les SPIP se mobilisent le 6 mai

A l'heure où des attaques graves sont proférées contre les structures et les agents de l'Administration Pénitentiaire, l'existence et le fonctionnement des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) sont aujourd'hui **gravement menacés** par les décisions de notre propre administration.

Le **non-remplacement** des départs à la retraite depuis trois ans, à peine compensé par le recours à des agents contractuels aux statuts précaires et non formés, en est une illustration alarmante. Cette situation engendre une augmentation significative de la **charge de travail** et du nombre de personnes suivies par agent, conduisant à un **épuisement professionnel** accru, exacerbé par des demandes de plus en plus pressantes de notre hiérarchie et des collaborations avec partenaires sociaux ayant de moins en moins de moyens.

Dans ce contexte, l'externalisation des missions des SPIP vers le secteur privé et des associations se normalise petit à petit... Nous dénonçons cette **lente agonie des SPIP** et de la filière insertion et probation au sein de notre administration.

Nous refusons la privatisation progressive de nos missions et réaffirmons notre opposition à une **approche purement sécuritaire**, qui néglige la mission essentielle d'insertion aux côtés de celle de probation. Nous ne pouvons par exemple accepter l'annulation ou la suspension d'activités culturelles aux conséquences délétères pour les conditions de détention et contribuant au dénigrement de nos missions, ni l'idée d'officiers de Probation complètement **à rebours des méthodes efficaces de prise en charge des usagers**, et qui ne peut que conduire à des discriminations et des échecs d'insertion ou de réinsertion.

Nous exigeons le remplacement systématique des collègues partant à la retraite, l'allocation de moyens adéquats et le rétablissement d'effectifs décents, à la hauteur des besoins de notre travail. Il en va de notre **efficacité dans le processus de désistance des personnes suivies** .

NON à la disparition des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Ministère de la Justice.

A Valence le 6 mai 2025